



ROUGIER S.A.
Société anonyme au capital de 7.063.146 euros
Siège social :
155 avenue de La Rochelle
79000 NIORT

025 580 143 RCS NIORT

**Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires
lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2006**

1) Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions

27 juin 2006

2) Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :

A la date du 16 juin 2006, la Société détient 30.570 actions propres, soit 6,60 % du capital.

3) Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société

- 1.299 actions au titre du contrat de liquidité AFEI ;
- 19.801 actions ont été affectées à la réalisation des plans d'options d'achat d'action mis en œuvre à ce jour et à la réserve de futurs plans d'attribution gratuite d'actions qui pourraient être décidés à l'avenir ;
- 9 470 actions ont été affectées à des programmes de cession par un Prestataire de Services d'Investissements agissant de manière indépendante.

4) Objectifs du programme de rachat

Les achats seront réalisés par ordre de priorité décroissant pour :

- Assurer la liquidité ou animer le marché du titre de la société par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF,
- Attribuer des actions aux mandataires sociaux ou aux salariés de la société et/ou du Groupe dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions ou de plans d'attribution gratuite d'actions ou encore de plan d'actionnariat,
- Conserver ces actions, les céder ou les transformer, les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ou à l'occasion d'émission de titres donnant accès au capital,

5) *Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la Société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat*

En application de la loi, la part maximale que ROUGIER S.A. est susceptible de détenir suite au présent programme, autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2006 est de 10% du capital de la société, correspondant à un total de 46.331 actions. Aussi, le montant du programme ne pourra être supérieur au montant des réserves libres arrêtés dans les comptes annuels sociaux de l'exercice en cours.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues au 16 juin 2006 (30 570 soit 6,60 % du nombre d'actions composant le capital social à cette date), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées dans le cadre de cette autorisation s'élève à 15.201 (3,28 % du capital), soit un investissement théorique de 1.824.120 euros sur la base du prix maximum d'achat de 120 € figurant dans la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

6) *Durée du programme de rachat*

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2006, soit jusqu'au 27 décembre 2007.

7) *Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat*

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte (en titres + en pourcentage) au début du précédent programme le 28 juin 2005	34.391 / 7,42 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus au 16 juin 2006 (en titres + en pourcentage) :	30.570 / 6,60 %
Valeur comptable du portefeuille au 16 juin 2006	1.692.343
Valeur de marché du portefeuille au 16 juin 2006	2.858.295 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
Nombre de titres	2.678 ¹	3.629 ²	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Échéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction	81,23 €	76,92 €				
Prix d'exercice moyen						
Montants	217.533,94 €	279.142,68 €				

(1) 2.678 actions achetées dans le cadre d'un contrat de liquidité.

(2) 3.629 actions vendues dans le cadre d'un contrat de liquidité.